



**Conférence Interparlementaire  
15 et 16 juin 2015**

**Lieu de la conférence : Hall du Sénat, Assemblée nationale de la République portugaise**

**« L'amélioration de la mise en œuvre du Traité sur le commerce des armes  
et du Programme d'action des Nations Unies à travers la coopération  
et les échanges parlementaires Sud-Sud »**

**DÉCLARATION DE LISBONNE**

Des parlementaires de 9 pays d'Afrique, d'Europe et d'Asie du Sud, originaires de la communauté lusophone et des Petits États Insulaires ;

Réunis pour la « Conférence interparlementaire pour l'amélioration de la mise en œuvre du Traité sur le commerce des armes et du Programme d'action des Nations Unies à travers la coopération et les échanges parlementaires Sud-Sud » à Lisbonne, Portugal, les 15 et 16 juin 2015 ;

Les participants reconnaissant le rôle essentiel que les États du Sud mondial jouent dans l'adaptation du Traité sur le commerce des armes (TCA) visant à refléter leurs préoccupations, en particulier pour assurer que les armes légères et les munitions soient comprises dans la portée du Traité.

Les participants soulignent que le contrôle des transferts internationaux d'armes légères et de petit calibre (ALPC) et de leurs munitions se situe au centre de l'agenda mondial pour lutter contre la prolifération de ces armes. Compte tenu de la nature et des caractéristiques des ALPC, ainsi que leur facilité d'accès et leur multiplicité d'utilisations, il est particulièrement difficile de contrôler les mouvements domestiques et transfrontaliers de ces armes. C'est particulièrement le cas dans les pays dont les institutions sont faibles et dont les contrôles frontaliers sont déficients.

Le TCA représente une étape majeure dans les efforts internationaux pour prévenir la prolifération et l'utilisation des armes traditionnelles, y compris des ALPC. Le TCA, entré en vigueur le 24 décembre 2014, suite aux 50 ratifications exigées, fixe des normes communes élevées pour la réglementation des transferts internationaux d'armes et la prévention de leur détournement. C'est pourquoi une mise en œuvre efficace du Traité rendra plus difficile l'accès aux armes

traditionnelles, y compris les ALPC et leurs munitions, pour les acteurs non publics, pour les contrevenants aux droits de l'homme et pour les groupes du crime organisé.

Une grande majorité des États représentés à la Conférence ont signé le TCA, mais, à ce jour, seul le Burkina Faso et le Portugal l'ont ratifié. Les participants insistent pour que les États signataires poursuivent leurs efforts pour ratifier rapidement le Traité, et ils encouragent ceux qui n'ont pas signé le Traité à prendre les dispositions nécessaires pour y parvenir.

La Conférence se focalise particulièrement sur les États lusophones. Elle a également pour objectif de fournir un forum pour l'échange d'expériences entre ces pays et les Petits États Insulaires. La Conférence reconnaît que le TCA présente une série spécifique de défis aux Petits États Insulaires, car ces États ont une capacité limitée pour exercer le contrôle de leurs eaux territoriales relativement étendues, ce qui, en conséquence, peut être utilisé pour les transferts illicites ou les transbordements d'armes et de munitions.

Les participants soulignent et recommandent d'autres efforts parlementaires importants sur la question, comme l'Action mondiale des parlementaires (PGA) qui a encouragé activement le TCA et le Programme d'Action, qui ont soutenu le développement d'outils pour assister les États Parties dans la mise en œuvre de ces instruments. De même, le groupe britannique de l'Union interparlementaire (UIP) a grandement contribué en consacrant sa conférence annuelle de novembre 2014 au TCA.

Les participants soulignent, en outre, le rôle des organisations de la société civile, leur coopération fructueuse avec les réseaux de parlementaires et leur contribution à une mise en œuvre effective du TCA, au moyen d'un renforcement de capacité, du partage d'expériences, et d'une expertise technique et juridique.

Tout en reconnaissant l'importance du TCA, les participants insistent sur le fait que le Programme d'action de 2001 des Nations Unies en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects (UNPoA) demeure un instrument essentiel pour lutter contre le trafic d'armes légères dans tous ses aspects. En fait, le TCA et l'UNPoA se renforcent mutuellement, car ils se complètent et s'enrichissent l'un l'autre.

L'UNPoA recommande explicitement une approche simultanée de la question des ALPC, aussi bien dans la perspective de l'offre que dans la perspective de la demande. Il règne, parmi les personnes vivant dans des communautés à hauts niveaux de violence armée, un sentiment que la possession d'armes à feu augmente la sécurité individuelle. Ce sentiment n'est pas attesté par les données disponibles, et il entraîne un cercle vicieux de violences de plus en plus mortelles. L'une des préoccupations centrales du Programme d'action est de rompre ce cercle vicieux, et cela devrait être un point de focalisation lorsque l'on considère les programmes liés à l'UNPoA. Les participants insistent, en outre, sur la nécessité d'encourager des tentatives de marquage et de traçabilité des ALPC.

Les parlementaires, toutes régions confondues, sont conscients des conséquences de la prolifération incontrôlée et de l'utilisation abusive des ALPC et de leurs munitions, et reconnaissent que la violence armée est une grave question de santé publique dont les conséquences s'étendent au-delà des victimes directes. Ils condamnent fermement toute utilisation illégale d'ALPC et de leurs munitions, ils expriment leur solidarité avec les victimes et les

survivants de ce type de violence et demandent l'application des lois humanitaires internationales dans toutes les situations applicables.

Les participants soulignent le rôle décisif que les parlementaires ont encore à jouer pour assurer que le TCA, s'il est mis en œuvre de manière efficace, puisse permettre une grande avancée dans la prévention et la réduction de la violence armée et des conflits. L'étape suivante est, évidemment, d'assurer la plus large ratification possible des États au Traité, et, éventuellement, une participation universelle. La participation des principaux exportateurs et importateurs d'armes est essentielle pour la réussite du TCA.

Compte tenu de leur habilitation pour ratifier les traités internationaux, les préoccupations des parlementaires devraient être entendues par leurs gouvernements. Grâce à leurs contacts et à la coopération entre partis politiques et avec leurs gouvernements, les parlementaires partisans du Traité ont la possibilité de jouer un rôle majeur pour hâter l'adhésion de leur pays au TCA.

Les parlementaires seront en mesure de participer aux efforts d'instauration des mesures nationales exigées par le Traité et ils pourront jouer un rôle dans le contrôle de son application. Cela pourrait être facilité par des formations et autres activités visant à augmenter les connaissances et la compréhension du TCA parmi les parlementaires.

Dans les pays n'ayant pas encore ratifié le Traité, la Conférence encourage les parlementaires à favoriser le débat parlementaire sur l'importance de le faire, dans les pays qui l'ont déjà signé ou sont en passe de le faire. Et, quant aux pays déjà ratificateurs, la Conférence encourage les parlementaires à réviser leur législation et à présenter des projets en vue d'aligner leurs normes nationales sur les obligations du Traité, et à constituer des organismes parlementaires pour contrôler l'avancement de sa mise en œuvre.

La Conférence encourage les parlementaires du monde entier à agir au sujet du Traité sur le commerce des armes et à assurer une mise en œuvre complète, au niveau national, du programme UNPoA. Puisque ces deux dispositifs sont complémentaires, leur mise en œuvre offre un espace considérable pour la constitution de synergies significatives.

Les participants adressent leurs sincères remerciements à l'Assemblée nationale de la République portugaise et le Forum Parlementaire sur les armes légères et de petit calibre pour leur généreux accueil fait à cette Conférence.

Hon. Roberto Leal Ramos Monteiro, Député, l'Angola

Hon. Maoulana Charif, Député, Comoros

Hon. Mohamed Rachadi Abdou, Député, Comoros

Hon. Lassana Fati, Député, le Guinea-Bissau

Hon. Mohammed Hussain, Député, Maldives

Hon. Mohamed Ismail, Député, Maldives

Hon. Isequiel Molde Gusse, Député, le Mozambique

Hon. Edson Macuacua, Député, le Mozambique

Hon. João Rebelo, Député, Portugal

Hon. João Lobo, Député, Portugal

Hon. André Pardal, Député, Portugal

Hon. Alda Ramos , Député, Sao Tome et Principe

Hon. Manuel M. Lima, Député, Sao Tome et Principe

Hon. Marc Volcere, Député, Seychelles

Hon. Aniceto Guterres, Député, Timor Leste

Hon. Maria Angelic Rangel, Député, Timor Leste